

Mer. 17 Oct. 18	Marseille
Durée	1 jour
Horaires	9h - 17h
Tarif	640 € HT adhérent 800 € HT non adhérent * déjeuner inclus

Entreprises	Toute taille – relevant du secteur de la chimie ou du raffinage -faisant appel à des entreprises extérieures pour des travaux de maintenance, d'entretien, (hors opérations de bâtiment et de génie civil, et de transport)
Pré-requis	Aucun

Objectifs

- Connaître les obligations juridiques et les phases pratiques de mise en oeuvre du plan de prévention avec les différents partenaires d'une opération.

Moyens pédagogiques

- Commentaires et échanges avec les autres participants
- Visualisation du support de stage par vidéo projecteur
- Support de stage papier remis à chaque participant

Intervenant

- Marie Fabre *Responsable Social - Communication, UIC Méditerranée*

Programme

- Champ d'application de l'obligation de plan de prévention écrit
- Définir l'opération
- Mettre en place la coordination
- Identifier les responsabilités
- Gérer les informations du contrat de prestation de services ou de travaux
- Effectuer l'inspection commune
- Analyser les risques
- Former et informer les salariés des entreprises extérieures
- Tracer le contenu minimal du plan de prévention.